

Organisation de la filière migratoire des Aït Ayad à Angers

Pour bien comprendre comment s'organise la création de l'espace migratoire des Aït Ayad, nous allons d'abord nous intéresser au champ migratoire entre Beni Ayatt et la France qui se construit au milieu du XXème siècle. Trois grands pôles d'installation français apparaissent pour les Aït Ayad : Angers, Dijon et Lunel. Il semblerait que très rapidement la filière migratoire vers Angers soit devenue la plus importante.

Ces filières sont permises grâce à un contexte économique et politique favorable. Dans les années 1960, la France et l'Europe occidentale de manière plus générale, encourage l'immigration. Des départs massifs des Marocains s'organisent et viennent combler les besoins en main d'œuvre de l'Europe. Des filières migratoires vers la France se mettent en place de façon régulière et les migrants occupent rapidement des travaux dans la construction du bâtiment, dans les mines, ou encore dans l'agriculture et l'industrie. Les migrants n'ont que très peu circulé avant d'atteindre leurs pôles d'arrivée en France. Des conventions sont signées entre les pays d'Europe et le Maroc. L'installation de missions de recrutement au Maroc témoigne du désir de certains pays européens concernés à développer l'importation d'une main d'œuvre « robuste et volontaire ». Le missionnaire le plus célèbre a été un certain Mora qui a parcouru, pour le compte de la société des Charbonnages de France, le Sud marocain à la recherche « de gueules noires » pour grossir la main d'œuvre des mines du Nord-Pas-de-Calais. Les travailleurs immigrés maghrébins, espagnols ou portugais, voient leur nombre augmenter jour après jour et participent au « miracle économique des Trente glorieuses ». Leur force de travail est essentielle dans ces années où le paysage économique de la France se modifie. Ils sont sur tous les fronts : autoroutes, construction automobile, bâtiment, entretien des villes. Les Aït Ayad des années 1960 s'inscrivent dans cette conjoncture politique et économique de l'époque.

Précisons dans ce chapitre que certaines informations peuvent paraître superflues, mais elles ont toute leur importance et il nous a semblé pertinent de les détailler afin de bien comprendre la mise en place de cette filière entre Beni Ayatt et Angers, qui explique ensuite la redistribution des Aït Ayad vers les autres pôles français et va être déterminante aussi pour l'explication du fonctionnement de l'espace migratoire des Aït Ayad. Ce chapitre va se décliner en deux sous partie. La première va approfondir et analyser l'installation des Aït Ayad à Angers en détaillant leur arrivée, la composition de cette population, le type de travail et de logement. Et la deuxième sous partie va examiner comment un autre pôle français apparaît avec la ville de Lunel.

1- Installation des Aït Ayad à Angers dans les années 1960 : le rôle des réseaux

1-1 Installation de la communauté masculine à Angers

Nous avons reconstitué la chaîne migratoire de la communauté de Beni Ayatt grâce aux différents entretiens réalisés avec les migrants. Il existe des liens entre les personnes qui arrivent et qui apportent une continuité logique à cette installation grâce au réseau migratoire. La figure a été construite en tenant compte de deux facteurs : la date d'arrivée à Angers, et le lien avec le reste des Aït Ayad. Ainsi le même groupe de couleur signifie qu'il s'agit d'une même famille. A l'intérieur de cette famille, on peut distinguer les liens de fraternité par la première lettre lorsqu'elle est la même. Pour les cousins, la première lettre diffère mais la couleur du rectangle est la même. Nous avons aussi distingué ceux qui arrivent grâce à l'envoi d'un contrat de travail par un membre de la famille ou du village. Ce schéma révèle clairement le fonctionnement en réseau de cette chaîne migratoire.

1-1-1 les premiers arrivants

S. Mohand (rencontré en mars 2000 à Beni Ayatt), arrivé le 21 mars 1965, est le premier arrivant de la communauté de Beni Ayatt. Il avait 59 ans lorsque nous l'avons interrogé, mais il se souvient toujours aussi bien de son arrivée. Nous l'avons retrouvé quelques années plus tard. Il est actuellement décédé depuis la fin de l'année 2006.

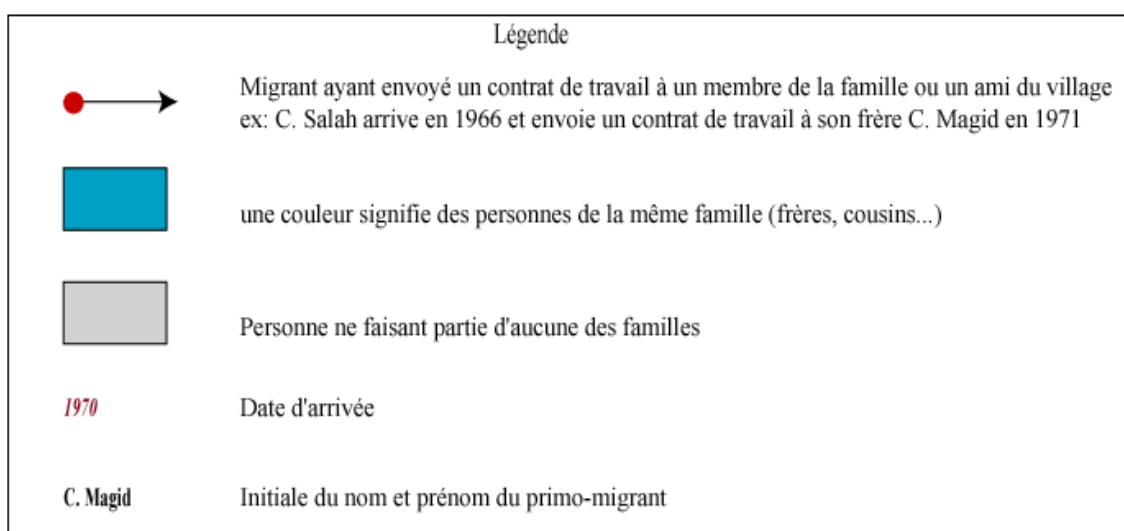
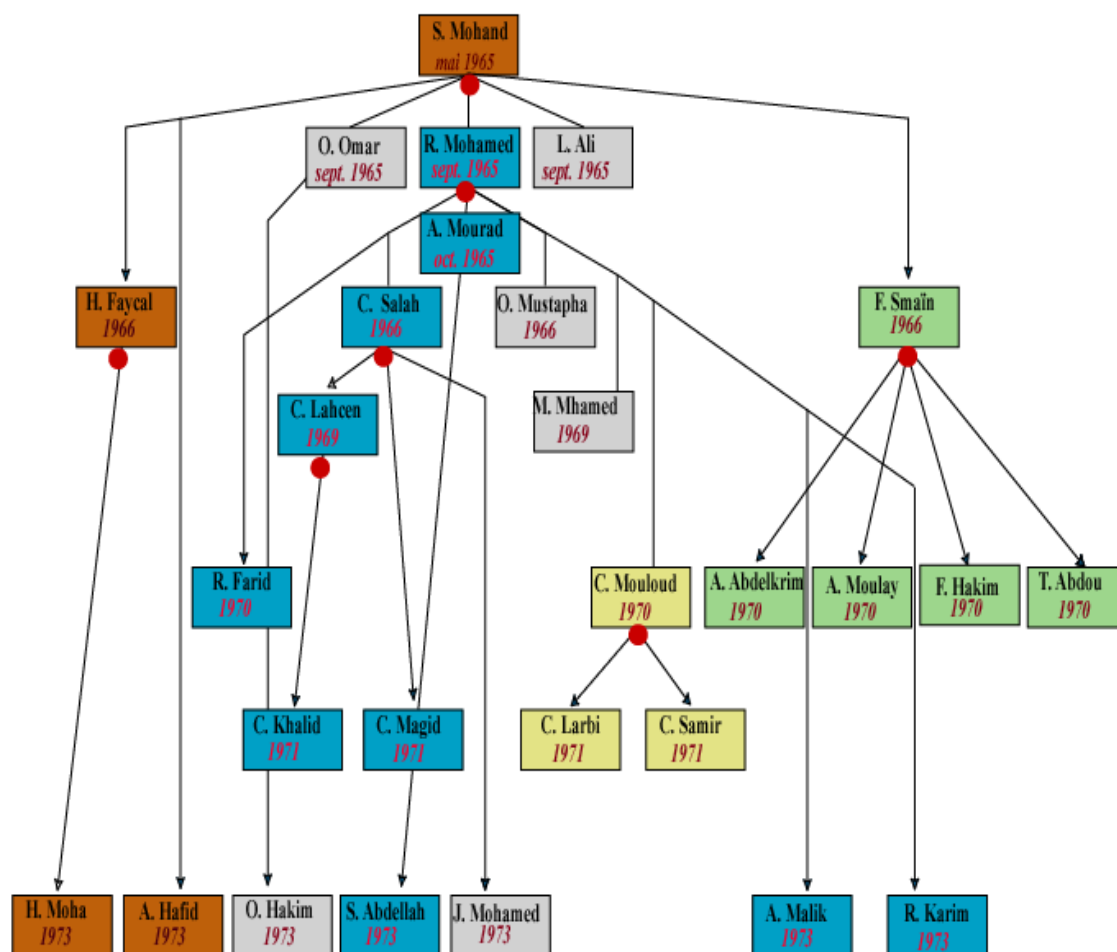
Une partie de l'entretien réalisé avec cet homme va être retranscrite et va nous permettre de nous appuyer sur son expérience pour comprendre l'histoire de cette installation.

« J'avais eu un contrat de travail pour travailler au « Canal du Nord », une société qui travaillait avec le barrage d'Afourer. Le contrat a été envoyé par la France. Ce n'était pas encore à Angers, mais du côté de la frontière allemande, vers l'Alsace... J'ai d'abord fait mon passeport, mais mon contrat s'est périmé. Il ne me restait que mon passeport, et j'ai décidé de me rendre à Casablanca, à l'Office National de l'Immigration...L'O.N.I m'a envoyé en France à Arras, j'étais seul et ne connaissais personne quand je suis arrivé là-bas... Et j'ai rencontré un problème, les logements étaient sales dans la ville d'Arras...Après quinze jours de travail, je suis allé voir mon patron pour lui dire que le travail ne me plaisait pas. J'étais coffreur maçon dans la société, mais en réalité c'était les logements qui ne me plaisaient pas. C'étaient des baraquements, comme des bungalows, des bidonvilles, les draps étaient sales, il n'y avait personne pour les laver... Bref, j'ai dit au patron que je voulais partir... Il m'a donc

envoyé à l'O.N.I à Paris. Là-bas, ils m'ont donné où me loger. J'y suis resté 12 jours, sans travailler. L'O.N.I faisait des appels d'offre pour le travail et cherchait donc des travailleurs. Il me disait, tu préfères aller travailler dans cette ville ou dans cette autre ville, et moi j'avais choisi Angers à cette époque...

Figure 2

Chaîne migratoire des Aït Ayad arrivant sur Angers



Source : Enquêtes de terrain

Réalisée par Arab C., 2006

J'avais choisi Angers, car on m'avait parlé d'Angers comme une ville calme et tranquille. Je ne connaissais personne à Angers, j'avais choisi Angers parmi un tas d'autres villes proposées... J'ai donc été envoyé à Angers pour travailler dans la société Brochard & Gaudichet au mois de mai 1965. Trois amis de Beni Ayatt m'ont rejoint (il s'agit de O. Omar, R. Mohamed et L Ali). Je leur avais donné mon adresse des quais de Félix Faure. Ils sont arrivés un matin, tôt avant que j'aie au travail, à 7h30. En septembre 1965, c'est à cette époque que les amis du village de Beni Ayatt sont arrivés... On se racontait les nouvelles du village, en prenant un café. J'ai appelé mon chef pour lui dire que j'allais être occupé car j'avais reçu de la famille, des cousins qui voulaient travailler. Je les ai emmenés avec moi, chez Brochard & Gaudichet, et il les a fait travailler aussitôt... »

1-1-2 Les seconds arrivants

Après avoir lu le témoignage de S. Mohand, nous comprenons comment sont arrivées les trois personnes suivantes de Beni Ayatt.

D'après le schéma représentant la chaîne migratoire des Aït Ayad, nous notons que les trois autres personnes venant après S. Mohand arrivent seulement quatre mois après lui. Nous avons interrogé une de ces trois personnes, R. Mohamed, 75 ans, à la retraite. Voici un passage de son récit.

Comment êtes-vous arrivés en France ? « Il y avait une grande entreprise à l'époque qui est venue à Beni Ayatt pour choisir des hommes pour travailler en France... L'entreprise nous avait envoyé des contrats de travail et nous n'avions plus qu'à faire nos passeports. Le jour de l'obtention de nos passeports, l'entreprise française nous a dit qu'elle n'avait plus besoin de nous. Et les passeports étaient faits et nous restaient entre les mains... Nous étions 56 personnes à être concernées... Certains hommes sont allés à Lunel, en Ardèche, à Paris et ailleurs... Le jour où nous sommes partis, nous avons pris un billet de Casablanca à Marseille. À Marseille, nous avons pris un billet pour Montélimar. On y a passé la nuit, au petit matin, nous sommes allés chez Hamid, un ami de Beni Ayatt qui était allé en France et qui vivait à Rochefort. Nous sommes restés 3 jours... Je suis allé avec deux de mes amis (O. Omar et R. Ali, aujourd'hui décédé), nous n'étions donc plus que trois et les deux autres sont allés de leur côté... Et là, nous avons repris le train pour la ville d'Angers chez S. Mohand., on nous avait dit qu'il vivait là-bas. Et nous y sommes allés... »

Pourquoi Angers ? « *En fait, nous possédions deux adresses de deux de nos amis, l'un de Beni Ayatt, S. Mohand. et un autre homme d'Ait Attab qu'on appelait à l'époque Amghar, « le vieux ». L'un de mes compagnons de route le connaissait, il vivait dans une autre ville de France dont je ne me souviens plus précisément du nom, je crois que c'était près de Paris. Quand on était à la gare de Montélimar, on a demandé laquelle des deux villes était la plus proche. Et on nous a répondu que c'était Angers, et on a donc pris trois billets pour Angers... Le matin très tôt, nous sommes arrivés chez S. Mohand, qui nous a accompagnés, que Dieu le remercie encore. Il a demandé à son patron de nous embaucher et il l'a fait... »*

Le réseau migratoire est mobilisé au niveau des offres d'opportunités qu'il propose aux migrants nouvellement arrivés. Ainsi, S. Mohand les présente à son patron qui les fait travailler et leur offre un logement dès leur arrivée. Comment font les autres Aït Ayad pour venir par la suite ?

1-1-3 « La course aux contrats »

Mohand est donc le premier arrivant en mai 1965. Puis trois personnes le rejoignent en septembre, avec des passeports mais sans contrat de travail. Il s'agit de Mohamed, Ali et Omar. En octobre 1965, A. Mourad part seul et va directement chez Mohamed qui lui trouve du travail (cf, figure 2 p.78).

En 1966, Mohand envoie un contrat de travail à l'un de ces amis H. Faycal, qui, plus tard en 1973, fait venir son frère H. Moha. Puis, Mohand fait aussi venir son frère Hafid en 1973. Toujours par l'intermédiaire de ce premier arrivant, E. Smaïn (originaire d'Ait Attab) part seul avec son passeport à la rencontre de la seule personne qu'il connaît en France qui est donc Mohand. Smaïn aide ensuite à la venue en 1970 de ses cousins, frères ou simples amis restés à Ait Attab : Abdelkrim, Moulay, Hakim et Abdou.

R. Mohamed a envoyé des contrats à son cousin C. Salah en 1966, à A. Malik, un autre de ses cousins, en 1973 et à son beau frère S. Abdellah en 1973 ; à un de ses amis du village C. Mouloud ; et enfin à ses deux frères R. Farid en 1970 et R. Karim en 1973. C. Salah fait venir ses trois frères C. Lahcen en 1969, C. Khalid et C. Magid en 1971 ; et C. Mouloud a contribué à la venue de ses deux frères C. Larbi et C. Samir en 1971. D'autres personnes primo-migrantes ont pu venir seules avec des passeports de tourisme et, grâce à l'aide de l'un des membres de la communauté, trouvent du travail et un logement. C'est ainsi qu'entre 1965 et 1973, la communauté masculine de Beni Ayatt s'installe à Angers. La figure 2 synthétise cette mise en réseau. Mais comment cela se passait-il dans la réalité ? Comment étaient reçus ces contrats de travail ?

Les migrants obtenaient des contrats de travail auprès des chefs de personnel qu'ils envoyaient par la suite aux membres de leur famille au Maroc. Arrivés en France, ils étaient pris en charge, du moins pour les débuts, par l'un des membres de la communauté. C'est tout au long de ces processus d'entrée et d'installation qu'interviennent les solidarités villageoises et familiales qui s'appuient sur la mise en place du réseau.

Monsieur René Bourrasseau, ancien chef du personnel de l'entreprise Brochard & Gaudichet de 1957 à 1988 nous explique à son tour l'arrivée des migrants. Il avait 65 ans en 2000 lorsque nous l'avons interrogé. De même, nous avons interviewé Monsieur Varry, 75 ans, qui était un ancien adjoint au chef du personnel. Il s'occupait du recrutement de la main-d'œuvre ouvrière, de l'affectation sur les chantiers, et était responsable de l'information.

D'après Monsieur Bourrasseau, il y avait un fort besoin de main-d'œuvre dans le secteur du bâtiment. La société Brochard & Gaudichet avait donc fait appel à l'O.N.I. qui avait les contacts nécessaires pour embaucher des hommes. L'O.N.I. envoyait des dossiers et la société faisait le tri. Celle-ci devait préciser le nombre d'hommes dont elle avait besoin et les catégories et qualification de ces derniers, et les propositions de l'O.N.I. arrivaient au fur et à mesure des demandes.

Monsieur Varry a appuyé les propos de M. Bourrasseau car pour lui aussi la conjoncture était favorable, c'était le plein emploi dans les années 1960, il y avait très peu de chômage. L'entreprise du bâtiment s'est naturellement tournée vers la main-d'œuvre étrangère car les Français trouvaient ce travail dévalorisant. Dans les années 1950, c'était la main-d'œuvre italienne qui était désireuse de venir en France, puis dans les années 1960 et 1970, l'entreprise a fait appel à la population marocaine par l'intermédiaire de conventions signées entre le Maroc et la France. Ceci a permis de faire venir légalement de la main-d'œuvre par l'O.N.I. ou grâce aux candidatures spontanées. D'après M. Varry, il existait deux possibilités pour les recrutements. La société du bâtiment faisait entièrement confiance à l'O.N.I., à qui l'entreprise précisait le nombre de personnes dont elle avait besoin, et l'O.N.I. recrutait directement dans le pays d'origine. Mais la société Brochard et Gaudichet préférait l'autre solution. D'après M. Varry, « *Dans ces années 1960, je recevais cinq à six lettres par jour de Marocains. Avec le téléphone arabe, les nouvelles se diffusaient vite. A ce moment-là, il y avait peu de chômage, et l'on pouvait donc les accueillir. De plus, les personnes travaillant dans l'entreprise Brochard & Gaudichet, venaient directement à la maison pour me demander de leur fournir un contrat de travail pour leur frère resté au pays... À partir de 1973-74, il y a eu des directives... La France, pays d'accueil ! Bien. Mais faut-ils les accueillir !!... J'ai essayé d'être le plus juste possible dans mon travail*³⁰. »

³⁰ Cette dernière phrase de M Varry est prononcée avec beaucoup d'émotion, comme s'il se reprochait de ne pas toujours l'avoir été et qu'il s'en convainquait en nous le disant.

C'est une véritable course aux contrats qui s'organise pour faire venir les amis du village, la famille. Ce sont les premiers migrants qui jouent ce rôle d'aller voir M. Varry. Certains y vont même avec des cadeaux pour appuyer la demande. C'est donc ainsi que se construit une partie de cette filière à Angers. Mais une fois dans cette ville, comment et où travaillent-ils, et où vivent-ils ?

1-1-4 Travail et logements : type, lieu et condition

1-1-4-1 Quel type de travail ?

La majorité des personnes interrogées ont pu nous informer que le principal travail exercé en France était celui du bâtiment, et en particulier dans la société Brochard & Gaudichet. Néanmoins certains migrants ont travaillé dans les mines d'ardoises de Trélazé, mais cela n'a concerné qu'une infime partie des Aït Ayad. Précisons tout de même qu'une grande partie des autres filières marocaines, essentiellement celles de Tagzirte et El Ksiba qui se trouvent aussi dans la région du Tadla Azilal, ont été employées par les ardoisières de Trélazé. Mais pour la filière étudiée, Brochard & Gaudichet a été le principal employeur.

La société Brochard & Gaudichet a été rachetée dans les années 1980, et toutes les archives existantes de cette période ont disparu ! Nous nous sommes aussi rendue aux archives départementales pour avoir accès aux archives de l'entreprise. Plusieurs mètres de cartons retraçant l'histoire d'une des plus grandes entreprises du bâtiment de l'Ouest de la France sont alignés dans une salle, mais n'ont toujours pas été traités par les archivistes. Ils ne sont donc toujours pas consultables par le public. Nous avons néanmoins, grâce à la rencontre avec Messieurs Bourrasseau et Varry (ancien chef du personnel et adjoint du chef de l'entreprise), pu obtenir certaines informations. D'après Monsieur Bourrasseau, « *La société a été rachetée en 1983 par l'entreprise du bâtiment Fougerolles... Ils ont tout détruit, toutes les archives de Brochard, et c'est notre mémoire que l'on a fait disparaître... À la fin, ils nous ont licenciés, et n'ont gardé que deux cadres.* » Selon le témoignage de Monsieur Varry, « *En 1983, on a détruit la mémoire de l'entreprise et celle de la ville d'Angers. Car 50 % de ce qui a été construit à Angers a été réalisé par Brochard & Gaudichet, la seule grande entreprise à l'époque et ça personne ne s'en souvient. 1500 salariés embauchés dans les années 1960 et 1970, plus qu'une soixantaine actuellement. Les licenciements ont été brutaux en 1983...La société menait une politique très sociale, et elle avait un impact dans tout le grand Ouest...* »

R. Mohamed nous raconte qu'avec Brochard & Gaudichet, il a fait beaucoup de chantiers : il se souvient bien des travaux réalisés à Angers. Ainsi il a travaillé dans la rénovation des Nouvelles Galeries, puis dans l'usine d'alcool Cointreau, dans le laboratoire de

Monplaisir, c'est lui qui a posé la première pierre. Il a construit le Grand Cercle, l'hôtel du boulevard Foch, devenu aujourd'hui « hôtel Bleu Marine » (voir photographie 4 p.83).

Il a aussi travaillé au Lac de Maine pour la construction du parking de l'Espace Carrefour Grand Maine. Il a circulé dans d'autres villes de la région comme Trélazé, Cholet, Le Mans. Il se souvient que c'était un travail dur, difficile et pénible, mais comme il le dit lui-même « *mais on était venu pour cela* ». Mohamed a contracté un asthme important qui l'a empêché de continuer le travail. Fortement affaibli par cette maladie, Mohamed a été en période d'invalidité à partir des années 1980.

Photographie 4 : Mohamed et Mouloud, travaillant à la construction de l'Hôtel Le Grand Cercle, Bd Foch à Angers en 1973



Source : un migrant, 1973

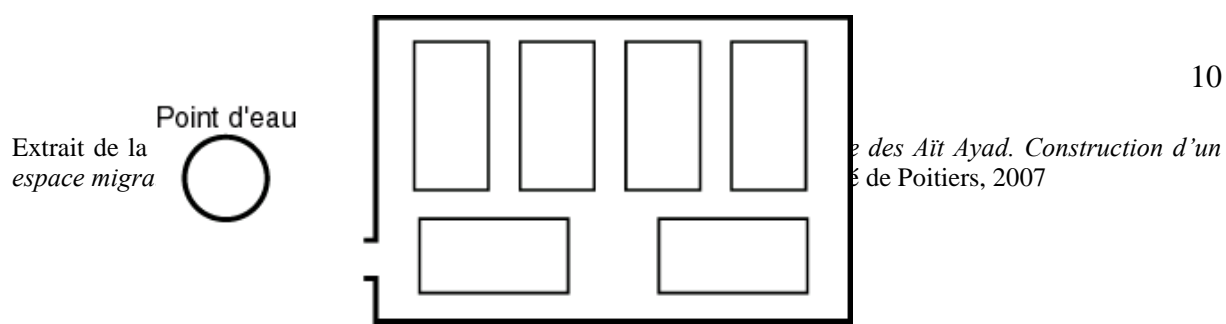
1-1-4-2 Le logement des années 1960 : les « douks », bidonville angevin

Après la Seconde guerre mondiale, du fait de la destruction de certaines cités, du niveau de pauvreté, de l'exode rural et de la venue de main-d'œuvre étrangère, se pose le problème crucial qui du logement. Lorsque l'on parle des bidonvilles, on pense tout de suite aux bidonvilles de Nanterre décrit par Sayad (1995) ou de Noisy-le-Grand ou encore des Portugais qui s'étaient entassés dans le bidonville de Champigny-sur-Marne (Volovitch-Tavares, 1995), qui a compté jusqu'à 10 000 habitants. Mais à Angers, à plus petite ampleur, cet habitat insalubre a aussi existé. Les *douks* étaient le nom donné à cet habitat insalubre où des centaines de migrants maghrébins ont vécu leur début de migration dans les années 1960 jusqu'au milieu des années 1970. Tous les migrants interrogés qui ont vécu dans ces logements nous ont parlé de ces *douks*. Cette appellation donnée à ce lieu commun d'habitat insalubre était surprenante, nous ne comprenions pas cette terminologie adoptée par les migrants eux-mêmes. Les *douks*, signifient en réalité les docks. Ce mot prononcé avec l'accent arabe, a été transformé en *douks*. Les docks, ces grands hangars servant d'entrepôts dans les ports, pour les marins, les navires, devenus *douks* sous l'accent et quand la langue des migrants maghrébins fourchent pour décrire les baraquements en bois ou en taule qui ont servit de logement aux Aït Ayad mais aussi plus généralement aux migrants arrivant à Angers. Une partie servait à entasser le matériel de maçonnerie de l'entreprise et le reste à loger les ouvriers qui travaillaient pour Brochard & Gaudichet. D'ailleurs, les migrants nous en ont fait une description très fine, et les chefs du personnel interrogés ont aussi évoqué l'existence de cet habitat. Nous avons appris aussi qu'avant que les Maghrébins occupent les *douks*, les Italiens, les Portugais et les Espagnols avaient vécu dans ces baraquements. Nous n'avons pas réussi à retrouver parmi les migrants de photographies de ces espaces. Pas davantage il n'existe aux archives Municipales de traces ou de photos de ce lieu qui a été effacé de la mémoire et de l'histoire de la ville d'Angers. Seules les entretiens réalisés témoignent de l'existence du *douk* qui reste gravé dans la mémoire des migrants.

Voilà comment nous est décrit ce lieu à la fois par les migrants mais aussi par les chefs de chantiers. Mohamed évoque ces premiers logements : *« Dès que je suis arrivé, j'ai habité dans les « douks », des baraquements que le patron Gaudichet nous avait mis à disposition gratuitement pour vivre...A côté le patron entreposait son matériel de travail... Il y avait à peu près six petites baraques en bois, du contreplaqué, dans la rue Félix Faure, six lits dans chacune d'elle. Il y avait juste la place pour mettre les six lits et six petites armoires, et une table pour travailler ou lire... En m², je ne sais pas mais la taille de ce salon (12 m² environ).*

Figure 3

Disposition des lits dans la chambre



On était surtout des Arabes à vivre dans ces baraquements. Nous sommes restés ensemble de 1965 à 1971, jusqu'à ce que je ramène ma femme et mes enfants, et là je suis allé vivre à la Roseraie dans un H.L.M. Il paraît que ça a été détruit en 1972-1973, ils ont mis à la place le grand bâtiment de l'EDF-GDF... À l'époque, c'était assez sale. Nous, on salissait tout en rentrant du travail. Il y avait des douches, trois à quatre douches, et chaque semaine, le vendredi soir, on nous chauffait de l'eau pour qu'on puisse se laver. Autrement, on allait en ville aux douches publiques au Ralliement. Il y avait des blattes bien entendu dans les chambres. On avait une cuisine commune à l'extérieur de notre chambre avec des placards et un butagaz. Nous étions à peu près une cinquantaine en tout. Autour de ces baraquements, il n'y avait que de la terre. C'était boueux les jours de pluie... »

Nous avons tenté d'en savoir plus sur ces baraquements en interrogeant Monsieur Varry et Monsieur Bourrasseau, mais, malheureusement, il n'existe pas de photographie non plus chez les anciens chefs du personnel de la société.

Ce lieu dont les migrants ont une mémoire assez précise puisqu'ils y ont vécu pour certains près d'une dizaine d'années, ne semble pas avoir marqué le chef du personnel. Monsieur Bourrasseau se souvient que le Siège de la société Brochard et Gaudichet se trouvait au 18 rue de Bretagne. Et aux quais Félix Faure, il y avait un dépôt et un atelier, avec plusieurs services : les services menuiserie, charpente, matériel de grue, entretien. A l'intérieur de ce périmètre, il y avait des baraquements. *« Il faut dire les mots comme ils sont. Et comme il n'y avait rien à l'époque, il fallait bien trouver où les loger... Il devait y avoir le strict minimum, mais je n'y ai jamais mis les pieds... C'était un peu comme en caserne, les lits étaient allongés les uns derrière les autres. Il devait y avoir un point d'eau je suppose et des W.C... Je pense qu'il y avait des douches... »*

Monsieur Varry nous raconte à son tour : *« Quand ils arrivaient à 25 ou 30, il fallait leur trouver où loger. Pour les Italiens, on les avait mis dans nos entrepôts à Félix Faure. On appelait ça des cantonnements. A l'époque, on était moins difficile que maintenant. On avait mis en place des cantines. Je me souviens des Italiens, des gens qui avaient le sang chaud... Puis les Marocains sont venus. On les a hébergés de la même façon, dans les quais Félix Faure, mais c'était amélioré. Pour eux, on a adapté, on a retiré les cantines car comme ils ont des contraintes alimentaires, on leur a laissé la cuisine libre d'accès... »*

Les premiers arrivants ont donc vécu dans les *douks*, et dès l'arrivée des femmes et enfants, ils logeaient chez un frère, le temps de trouver un logement en H.L.M., ou chez un ami de la communauté de Beni Ayatt. Il est certain que les *douks* n'ont accueilli que la population masculine, différenciant ainsi cet espace des célèbres bidonvilles connus de cette

époque. Il faudra attendre presque jusqu'à la moitié des années 1970 pour que la politique de résorption des bidonvilles impulsée par le premier ministre Jacques Chaban-Delmas porte totalement ses fruits et que ces bidonvilles disparaissent avec le relogement des familles qui y vivaient. Plusieurs d'entre eux, après que les baraquements de Félix Faure aient été détruits, ont été logés dans les foyers Sonacotra d'Angers, ainsi qu'à une adresse qui est souvent revenue dans nos entretiens, 51 rue Bressigny (dit « le 51 » par les immigrés). C'était, d'après Monsieur Bourrasseau, une adresse de transit pour les immigrés en attendant une attribution. Ainsi, le « 51 » était connu de tous les immigrés à l'époque. Il s'agissait d'un hôtel tenu par un Marocain, marié à une Française. Plusieurs immigrés ont transité par ces chambres d'hôtel avant de s'installer dans les baraques de chantier, et ensuite en HLM, quand la famille arrivait (APTIRA, 1996, p. 127). Plusieurs migrants de Beni Ayatt sont passés par le « 51 ».

Jacques Barou (1999) explique aussi les trajectoires résidentielles des migrants par le passage du bidonville au logement social. Après avoir été massivement relégués dans les bidonvilles, les cités de transit, les immeubles insalubres ou les hôtels meublés jusqu'à la fin des années 1960 et le début des années 1970, les familles immigrées ont progressivement succédé aux classes moyennes françaises dans les grands ensembles H.L.M., tandis qu'un nombre important de célibataires continuent de vivre dans des foyers. La vague d'immigration de l'après-guerre avait conduit l'Etat à intervenir en créant, en 1956, la Société Nationale de Construction pour les Travailleurs Algériens (SONACOTRAL), devenue Sonacotra lorsque ses compétences se sont étendues à l'ensemble des immigrés, puis l'année suivante, le F.A.S. (Fond d'Action Sociale) pour les travailleurs migrants et leurs familles, qui a financé la construction des foyers. Les années 1960 voient la construction des cités de transit et les années 1970 les débuts d'une politique de résorption de l'habitat insalubre qui permettra progressivement aux immigrés d'accéder aux H.L.M.

A partir des années 1970, apparaissent d'autres formes de migrations que celles des hommes seuls venant pour travailler.

1-2 De nouvelles migrations qui recomposent le champ migratoire

1-2-1 Le regroupement familial

D'après Sayad (1999, p. 110), l'émigration des familles a constamment accompagné l'émigration des hommes. Il aura fallu, pour les Aït Ayad, près d'une décennie d'une migration ininterrompue d'hommes seuls pour que cette émigration de travail se prolonge par l'émigration familiale. En 1976, l'immigration familiale marocaine occupe la première place en ce qui concerne le nombre de personnes entrées cette année-là dans le cadre du

regroupement familial, soit 17 969 personnes. La suspension de l'immigration, l'échec de la politique des retours, le maintien d'un flux d'entrées des familles, ont contribué à la prise de conscience par les hommes politiques, les médias, l'opinion publique, du caractère familial et durable de l'installation des étrangers, et donc de l'importance des générations d'étrangers nés en France. En 1982, sur plus de 330 000 Marocains, les femmes représentent près de 168 000 (Noiriel, 2006). Les femmes qui partaient dans les années 1960 et 1970 migraient pour rejoindre leur mari. Mais aujourd'hui il y a encore des femmes et des hommes qui partent dans le cadre du regroupement familial. Ainsi, le regroupement familial continue à fonctionner essentiellement aujourd'hui chez les jeunes hommes et femmes héritiers(es) de l'immigration³¹, qui ont fait le choix d'aller se marier au pays d'origine de leurs parents. Beaucoup de jeunes filles et jeunes garçons de cette génération nés en France décident de se marier avec une personne de Beni Ayatt. Il existe au moins une personne par famille chez les Aït Ayad qui arrivent à ce choix. Le plus souvent, il s'agit de vraies rencontres durant les vacances estivales qui aboutissent à des mariages mais parfois ce sont des mariages arrangés ou encore des mariages blancs. Il existe plusieurs cas de personnes qui ont choisi d'aider un cousin ou une cousine ou quelqu'un du village prêt à payer la somme afin de passer la frontière. Le rôle de ces relations matrimoniales tient une place importante dans les stratégies de migration et d'installation à Angers. Prenons l'exemple de Maria (cf. figure en annexe 2 « Le réseau familial de Mohamed et Mustapha »), qui est la nièce de R. Mohamed. Elle explique que lorsqu'elle rencontre Khalid, elle travaillait dans un café à Casablanca. Khalid est un jeune homme né dans la banlieue parisienne. Alors qu'il était au Maroc en vacance, Maria et Khalid tombent amoureux et décident de se marier. Une année après leur rencontre, Maria arrive à Paris dans sa belle-famille avec laquelle elle ne s'entend pas. De cette union naît une petite fille. Le jeune couple commence à connaître des différends, d'après Maria, essentiellement dus à sa belle-famille qui ne l'accepte pas. Lors d'un retour estival au Maroc, Khalid confisque les papiers de sa femme et de sa fille, les abandonne au Maroc et demande le divorce. Mais Maria, grâce à un avocat et plusieurs éléments jouant en sa faveur (comme la nouvelle loi sur la Moudawana³²), parvient à ce que le consulat français reconnaisse que sa fille est Française car née en France, et permette à Maria et à sa fille de rejoindre la France. Elle va directement dans sa famille à Angers, où elle passe presque six mois, hébergée chez son oncle qui vit à Monplaisir. Elle réussit à obtenir sa carte de séjour et est aujourd'hui

³¹ Expression empruntée A. Boubeker, que nous préférons à celle de jeunes issus de l'immigration, pour désigner les jeunes Français, enfants d'immigrés nés sur le territoire français. Elle donne un sens moins négatif que le terme *issu*.

³² La réforme du code de la femme adoptée en janvier 2004 appelé la Moudawana a permis de grandes avancées pour le statut de la femme marocaine sur les questions de divorce, de garde d'enfants, de répudiation, de l'âge du mariage, de la polygamie...

réconciliée avec son mari avec qui elle vit actuellement dans le quartier de Belle-Beille à Angers. Ce type de parcours à travers le regroupement familial explique aujourd'hui comment les migrants continuent de circuler et arrive à recomposer des anciens pôles d'arrivée comme Angers.

Le regroupement a pris une nouvelle forme par rapport à celui qui existait auparavant. Alors que, dans les années 1970, le regroupement familial faisait partie d'une norme sociale pour tous, chacun des hommes de Beni Ayatt a fait venir sa femme et ses enfants. C'était normal et logique dans le processus migratoire. Mais aujourd'hui il s'agit d'un choix personnel et la venue du conjoint marocain est entourée de suspicion et de méfiance. Bien que le phénomène fut important pour les Aït Ayad dans les années 1970 et continue sous une autre forme aujourd'hui, nous n'évoquerons que peu le sujet, car beaucoup d'écrits ont été réalisés, et la migration des femmes de Beni Ayatt qui suivent un mari se calque assez bien sur le schéma traditionnel de cette migration. Saadia Elhariri³³ a travaillé essentiellement sur le thème de la migration des femmes vers la France et nous nous référons à cette thèse très documentée. Mais d'autres formes de mobilité touchent la communauté masculine des Aït Ayad à Angers.

1-2-2 Une nouvelle migration au masculin, arrivée des anciens combattants

Une partie des anciens combattants arrivant à Angers sont originaires de Beni Ayatt. Ils viennent rejoindre un membre de la famille, un cousin, un neveu, une fille et sont depuis une dizaine d'années de plus en plus nombreux à arriver à Angers. Le plus souvent ils circulent entre Beni Ayatt et Angers, et sont rarement plus de trois mois sur l'un de ces espaces. Comment en est-on arrivé à cette situation ?

D'après le Ministère de la défense (2001), dès la Première guerre mondiale, plus de 40000 Marocains ont servi la France contre l'armée allemande. En septembre 1939, le Sultan du Maroc, Sidi Mohamed Ben Youssef³⁴, demande au peuple marocain de manifester sa solidarité avec la France. Depuis 1996, une centaine d'anciens combattants marocains ont élu domicile dans la ville de Bordeaux où ils attendent des autorités françaises une compensation

³³ Saadia Elhariri a soutenu une thèse en 2003 à Poitiers, intitulée *Des femmes marocaines en migration : essai géographique. Espace vécu et circulation migratoire des immigrées marocaines. Le cas de Gennevilliers et Poitiers*.

³⁴ « *C'est aujourd'hui que la France prend les armes pour défendre son sol, son honneur, sa dignité, son avenir et le nôtre, que nous devons être, nous-même fidèles aux principes de l'honneur de race, de notre histoire et de notre religion(...)* A partir de ce jour et jusqu'à ce que l'étendard de la France et de ses alliés soit couronné de gloire, nous lui devons un concours sans réserve, ne lui marchander aucune de nos ressources et ne reculer devant aucun sacrifice. Nous étions liés à elle dans les temps de tranquillité et d'opulence et il est juste que nous soyons à ses côtés dans l'épreuve qu'elle traverse et d'où elle sortira, nous en sommes convaincus, glorieuse et grande ». 4 septembre 1939, in Ministère de la défense, *Le rôle des troupes marocaines dans la victoire 1940-1945*, 2001, 59p.

digne des sacrifices qu'ils ont consentis. En effet, la ville abrite le tribunal de pension militaire. On estimait leur nombre à plus de 2 000 combattants marocains en 2004 à Bordeaux et des dizaines continuent d'arriver chaque mois. D'après l'ATMF (Association des Travailleurs Maghrébins de France), ils sont plus de 132153 anciens combattants étrangers encore vivants qui « *souffrent dans leur chair d'une injustice criante de la République Française* ». Alors que la valeur du point de pension de retraite est de 52,13 euros pour un Français, elle n'est que de 6,23 euros pour un Marocain ayant rendu les mêmes services à la République. Depuis des années, ils attendent un geste politique de la part de l'Etat français. Nous avons rencontré un agent de médiation et de vie travaillant au foyer Sonacotra à Angers qui est en relation quotidienne avec ces anciens combattants. Il les accompagne dans leurs démarches administratives. Il nous a éclairée sur certaines situations de ces anciens combattants en migration. Il nous explique que depuis 1959, l'Etat français a gelé la retraite de ces anciens combattants. (Cf. annexe 3, article de journal). Ces anciens combattants sont vieux, malades et souffrants et surtout loin de leurs familles et c'est une procédure administrative en vigueur depuis 1989 qui leur a permis de franchir de nouveaux les frontières de la France, puisque leur carte d'ancien combattant leur donne droit à un titre de séjour valable pour dix ans. C'est à ce titre que ces anciens vétérans marocains des guerres françaises peuvent prétendre à certains avantages sociaux français, comme la sécurité sociale française, le RMI ainsi qu'une allocation spécifique vieillesse. Reste que pour bénéficier de ces «avantages» qui n'ont rien à voir avec leur statut initial, les anciens combattants doivent se comporter comme tout immigrant et résider en permanence en France. Leurs indemnités au titre des services rendus sont dérisoires : pour ceux qui ont servi quinze ans dans l'armée française, l'Etat verse une pension militaire de 66 à 150 euros par trimestre, ce qui représente dix à vingt fois moins que la solde de leurs homologues français. Par l'arrêt DIOP du 30 novembre 2001, le Conseil d'État a jugé illégale cette discrimination basée sur la nationalité. La nouvelle loi dite de dé cristallisation ne met pas fin à cette injustice et n'apporte que des avancées minimales sur le plan financier.

On peut observer depuis quelques années, l'arrivée d'une nouvelle de population provenant de Beni Ayatt qui est le retour des anciens combattants en France et cela a une incidence directe sur la re composition de filières migratoires des Aït Ayad et de leur espace migratoire.

Entretien avec des anciens combattants

Nous avons pu interroger trois anciens combattants, l'un au foyer Sonacotra de Monplaisir et deux à Beni Ayatt. Nous allons retranscrire certains passages de certains d'entre eux, qui vont nous permettre de mieux comprendre leur situation.

Monsieur Bachir est né en 1937 à Beni Ayatt (Ait Imloul). Il a fait la guerre d'Indochine et d'Algérie. En Algérie, il a passé onze mois, ainsi que deux mois à l'hôpital pour des blessures de guerre... En 1955, il retourne au Maroc où il se marie et élève ces onze enfants. Aujourd'hui, M Bachir veut faire venir sa femme et ses enfants en France.

Cet ancien combattant semble être une exception, car en général ils préfèrent « rentrer au pays » et percevoir cette somme d'argent au Maroc. D'après M. Bachir., le plus difficile ce n'est pas de vieillir en France, c'est de vieillir seul et d'être seul en France en ayant laissé sa famille au Maroc.

Nous avons aussi rencontré Ahmed au mois de novembre 2003, à Beni Ayatt, douar Saghden. Il a aujourd'hui 75 ans. Il est le cousin du père de Mohamed (Brahim), Farid et Karim (voir figure en annexe 2). Il a plus de quinze ans d'armée française à son actif. Il s'est d'abord dirigé à Bordeaux en arrivant. Il a été hébergé par l'un de ses anciens collègues français de l'armée. Ahmed nous raconte ces combats en Indochine, en Algérie, en Allemagne... Et en 1964 il revient au Maroc où il accumule les petits travaux. Il y reste jusqu'en 1997, date de son arrivée à Angers, chez l'un de ses cousins à Monplaisir, qui n'est autre que R. Karim, grâce à un certificat d'hébergement que lui a envoyé ce dernier pour obtenir son visa de trois mois. Ahmed nous explique qu'il percevait seulement 630 dirhams par mois de l'armée française. Puis il réussit à obtenir un appartement HLM dans le quartier de Verneau. Grâce à l'aide de l'APTIRA, Ahmed obtient la nationalité française. Voici ce que nous dit Ahmed de ses démarches pour améliorer sa situation : *« Je suis allé à Angers à la préfecture, service des étrangers, pour demander mes droits et pour une demande de nationalité. La femme qui me remettait le dossier me demanda si je savais lire le français. Je lui ai répondu que quand je me suis engagé volontaire dans l'armée française et que j'étais près à mourir pour le drapeau français, on ne m'avait jamais demandé si je savais lire le français ! On veut juste la reconnaissance de la France. Ils ne veulent pas m'envoyer mon argent sur mon compte au Maroc... Seulement on ne peut pas vivre sans notre famille. »*

En 2005, Ahmed fait venir sa femme. Ils vivent entre Angers et Beni Ayatt, entre Verneau et Saghden. Il perçoit 569 euros par mois, ainsi qu'une pension de retraite de l'armée française qui s'élève à 25 euros tous les six mois. Sa femme a réussi à obtenir une pension de vieillesse.

Photographie 5 : Un ancien combattant de Beni Ayatt vivant à Angers et rentrant au Maroc



Réalisée par Arab C., février 2000, Port de Tanger

Ils sont une majorité à ne s'installer ni véritablement en France, ni au Maroc, là où en général vit encore la famille. Ils sont constamment en circulation. Cela entraîne effectivement la venue des femmes et parfois même des enfants, pour certains anciens combattants. C'est le cas d'Abdel et d'Ahmed, les deux anciens combattants avec qui nous nous sommes entretenue.

Ces nouveaux arrivants posent de véritables questions à l'Etat français qui n'a toujours pas su régler ce problème, mais aussi aux structures d'accueil comme les foyers Sonacotra qui n'ont pas les moyens adaptés d'accueil de ce type de population. Une population vieille dont la moyenne d'âge est de 70 ans, malade, peu autonome (cf photographie 5), et qui n'a pas nécessairement envie de finir ces jours dans 10 m².

Au moment même où émerge cette nouvelle migration d'hommes âgés, une migration d'enfants - avec le cas des *kafala* – apparaît simultanément et reconfigure la filière des Aït Ayad à Angers.

1-2-3 De nouvelles arrivées de jeunes : migration de l' « enfant kafala³⁵ »

³⁵ L'expression « enfant *kafala* » est empruntée à Emilie Barraud qui réalise une thèse sur cette problématique de la *kafala*. Elle nous explique lors du colloque : « 1985-2005 : 20 ans de recherche sur les migrations internationales » (juin 2004 à Poitiers), que la *kafala* (recueil légal) est une institution de droit musulman à l'œuvre notamment au Maroc et en Algérie. Elle est un substitutif au modèle de l'adoption, lequel est fermement prohibé par l'Islam. La *kafala* est institutionnalisée au Maroc et en Algérie dans les années 1980-1990. Il s'agit d'un contrat unilatéral de recueil provisoire et révocable, établi par un acte légal. Deux modèles de *kafala* cohabitent, notariales et judiciaires.

Nous avons remarqué, en conduisant nos entretiens parmi les familles des Aït Ayad à Angers, qu'il y avait parfois chez certaines d'entre elles des enfants souvent mineurs, arrivés ces dernières années. Il s'agit le plus souvent d'enfants qui ont un lien de parenté avec la famille accueillante. Par exemple, chez R. Farid arrivé en 1970, il s'agit de sa femme qui fait venir sa nièce Loubna en 2000 (voir figure en annexe 2). Elle réussit, lors d'un retour de vacances estivales, à la cacher dans le camion au milieu de ses autres enfants. Cette jeune fille doit avoir environ quinze ans à l'époque de sa venue en France. Arrivée en France, elle se retrouve en situation illégale. Elle est scolarisée dans un collège à Angers, qui accueille des enfants primo-arrivants dans une classe spécialisée, où on leur apprend d'abord à maîtriser le français. Elle peut entrer au Maroc tous les ans pour revoir sa famille et revient en France à la fin de son congé. C'est seulement à sa majorité qu'elle obtient une carte de séjour de dix ans. Chez les Aït Ayad, l'« adoption » par la *kafala* est courante pour les familles qui ne peuvent avoir d'enfant ou qui veulent faire venir un membre de leur famille. Plusieurs familles (environ cinq familles) parmi les Aït Ayad ont eu recours à la *kafala*, et ont apporté une nouvelle composante parmi cette population. Sans nous attarder sur le système de la *kafala*, nous nous référons pour plus d'informations, au travail que réalise Emilie Barraud dans le cadre de sa thèse concernant la *kafala* des pays du Maghreb.

D'autres migrants recomposent le champ migratoire des Aït Ayad en France, il s'agit des nouveaux circulants arrivant dans les anciens pôles de migration des Aït Ayad, comme Angers, Lunel ou Dijon. Nous ne développerons pas cet aspect dans ce chapitre, il sera approfondi par des exemples de parcours précis. Il est important de noter à ce niveau de l'analyse qu'il existe plusieurs nouveaux migrants arrivant en France qui ont transité auparavant par l'Espagne, l'Italie ou un autre pays d'Europe, essentiellement dans la clandestinité et qui tentent de régulariser leur situation en France, souvent en étant accueillis et hébergés par ces migrants de la première génération et leurs enfants.

La situation pourrait être résumée à partir du cas précis d'une famille parmi les Aït Ayad qui nous permet de visualiser, de suivre et de mieux comprendre les relations familiales, le réseau familial et migratoire ainsi que les différentes recompositions du champ migratoire français, celle de Mohamed, deuxième arrivant de Beni Ayatt à Angers. Cette figure que nous trouverons en annexe 2, sera utilisée aussi pour expliquer le parcours migratoire de Mustapha, dans les deuxième et troisième parties de notre recherche.

Dans ce schéma, nous retrouvons les différents types de migrants évoqués : un ancien combattant, des enfants issus de la *kafala*, des nouveaux migrants qui arrivent clandestinement en passant par l'Espagne ou l'Italie. Elle nous permet aussi de bien comprendre comment le réseau migratoire joue dans les circulations et notamment celles des derniers arrivants. Nous pouvons noter des mariages de jeunes héritiers de l'immigration avec

des conjoints du Maroc mais aussi - nous ne l'avons pas évoqué - des mariages avec des Français(es). Cette famille élargie n'est pas une exception, au contraire elle est assez représentative des Aït Ayad et de leur composition/recomposition socio-spatiale (nous avons aussi indiqué les lieux de résidence et les professions des personnes qui composent cette famille) et de leurs évolutions familiales.

Avant de continuer sur les pôles de Dijon et Lunel, les autres origines des Marocains à Angers doivent être signalées. Il semblerait que les Marocains de la région du Tadla Azilal soit majoritairement représentés à Angers. En effet, ils viennent de *Beni Ayatt, Afourer, El Ksiba, Fariatah, Tagzirte, Aït Attab, Timoulilte, Ouaouizarte, Azilal*, et bien sûr *Beni Mellal*. D'ailleurs, durant l'été à Beni Mellal, les voitures immatriculées, pour la plupart « 49 », envahissent l'espace de la ville mais aussi toute la région Tadla Azilal. Ceci est la conséquence de la forte présence de cette population qui a migré dans les années 1960 vers la France, et tout particulièrement à Angers. Il existe aussi la filière des Aït Benizra (population issue des alentours de Sefrou) près de Fès. Beaucoup d'entre eux viennent aussi du Sous-Massa-drâa connu comme une région ancienne d'émigration vers la France. Nous pouvons rencontrer aussi des migrants des villes, comme Casablanca, Marrakech... La région du Tadla Azilal et particulièrement la zone montagneuse et berbérophone semble représenter la majorité des Marocains à Angers, avec une prédominance des Aït Ayad et des migrants originaires de Tagzirte.

Angers est le pôle d'installation le plus important des Aït Ayad. Nous détaillerons ce point dans le quatrième chapitre. Mais auparavant, il est intéressant d'observer comment les Aït Ayad se sont installés dans les autres villes, Dijon et particulièrement Lunel où nous avons enquêté. Ces villes vont modeler par la suite l'espace migratoire des Aït Ayad.

- Des installations différentes selon les villes d'arrivée des Aït Ayad

Il semble important, pour conclure ce chapitre, de rappeler les liens très importants qui existent entre les pôles de Lunel, Dijon et Angers. Un dernier exemple, celui de Fatima est significatif. Fatima a toujours vécu à Beni Ayatt, jusqu'au jour où un arrière petit cousin d'Angers, fils de H. Moha arrivé en 1973 à Angers, la demande en mariage. En 2003, elle arrive à Angers, dans sa belle famille. Mais cela se passe relativement mal. Le choc se produit entre la belle-famille qui attendait une belle-fille obéissante, docile et traditionnelle, et Fatima venue à la recherche de liberté et d'émancipation. Elle décide de partir et d'abandonner son mariage pour retrouver un oncle à Lunel, Lahcen, qui la prendra en charge dans un premier temps. Puis elle trouve du travail dans l'agriculture et s'installe finalement définitivement dans cette petite ville près de sa nouvelle famille. Des exemples comme ceux de Fatima sont

nombreux comme nous le verrons par la suite avec les nouveaux circulants qui vont largement s'appuyer sur ces anciens pôles d'arrivée français pour pratiquer leur mobilité. Il existe, en plus de ces liens familiaux, un lien villageois, une appartenance commune qui produit de la circulation entre ces différents pôles. Actuellement, plus d'un millier d'Aït Ayad vivent en France essentiellement sur ces trois grands pôles d'installation, auxquels il faut ajouter un plus petit pôle qui s'est constitué à Largentière avec l'arrivée de trois familles de Beni Ayatt dans les années 1970, deux familles à Toulouse, quelques-unes à Paris... Nous évoquons l'installation des premières générations, car il est évident qu'aujourd'hui les générations suivantes ont tendance à se disperser dans les autres villes françaises, pour des raisons de travail, d'études... Mais les pôles les plus importants restent Angers, Lunel et Dijon. Chaque pôle d'installation de cet espace migratoire est marqué, territorialisé de façon différenciée, selon le contexte historique de la migration dans ces villes. Nous l'avons brièvement évoqué avec Lunel, nous allons l'observer avec plus de précision avec l'exemple angevin : comment ces migrants marocains marquent-ils le territoire par leur présence, leurs espaces de vie, leurs activités professionnelles et commerciales ? Quel impact cette population a-t-elle à Angers et ces environs